

STATISTIQUES RELATIVES AUX ANIMAUX DE REFUGES EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE EN 2024

Index

1. Nombre de refuges.....	1
2. Nombre d'animaux.....	1
3. Espèces animales.....	3
4. Origine des animaux arrivés en 2024	3
5. Destination des animaux en 2024	4
6. Adoptions et mise à mort en 2024	5
7. Mouvements des animaux dans les refuges au cours de l'année 2024.....	8
8. Chats.....	9
8.1 Mouvements des chats dans les refuges au cours de l'année 2024.....	9
8.2 Evolution des entrées et sorties au cours de l'année 2024	9
8.3 Origine des chats recueillis.....	11
8.4 Destination des chats recueillis.....	11
8.5 Nombre de chats stérilisés/castrés et identifiés.....	12
9. Chiens	13
9.1 Mouvements des chiens dans les refuges au cours de l'année 2024.....	13
9.2 Evolution des entrées et sorties au cours de l'année 2024	13
9.3 Origine des chiens recueillis.....	15
9.4 Destination des chiens recueillis.....	15
9.5 Nombre de chiens stérilisés/castrés et identifiés.....	16
10. Évolution 2015-2024	17
10.1 Général.....	17
10.2 Chats.....	19
10.3 Explications sur la diminution de chats recueillis	19
10.4 Chiens.....	22
10.5 Explication sur la diminution du nombre de chiens recueillis	22
11. Conclusion	25

1. Nombre de refuges

Chaque année, nous demandons aux refuges agréés (Tableau 1) de remettre leurs données concernant les mouvements d'entrée et de sortie des animaux domestiques durant l'année écoulée. En 2024, la région de Bruxelles Capitale comptait 9 refuges agréés¹, dont 7 refuges recueillant des chats, 3 recueillant des chiens, 2 recueillant des furets, 4 recueillant des lapins et des rongeurs, 2 recueillant des oiseaux, 1 recueillant des reptiles, 1 recueillant des équidés et des petits ruminants, 1 recueillant des amphibiens et des poissons et 1 recueillant d'autres petits mammifères². Depuis 2018, une distinction a été faite entre les animaux domestiques et la faune indigène, qui était également hébergée dans l'un des 9 refuges bruxellois. Les données ci-dessous reprennent uniquement les animaux domestiques.

Tableau 1: Refuges agréés en 2024

NOMS DES REFUGES	NUMÉROS D'AGRÉMENTS	ESPÈCES RECUEILLIES
SRPA Veeweyde	HK30230345	Chiens, chats, furets, lapins, rongeurs, reptiles, équidés, petits ruminants, oiseaux
Help Animals	HK30230346	Chiens, chats
La Croix Bleue Forest	HK30231521	Chiens, chats, lapins, rongeurs
Le Fanal des Chats	HK30231560	Chats
Chats Libres	HK30231876	Chats
WAHF	HK30233028	Lapins, rongeurs
LRBPO	HK30233116	Furets, lapins, rongeurs, reptiles, amphibiens, poissons, autres petits mammifères, oiseaux
Ever'y Cat	HK30233474	Chats
CatRescue	HK30233490	Chats
NOMBRE DE REFUGES AGREES EN 2024		9

2. Nombre d'animaux

En 2024, 3288 animaux domestiques ont transité par les refuges en Région de Bruxelles-Capitale. 2473 animaux ont été recueillis par les refuges et 2730 en sont sorti en 2024 (Tableau 2)³. Le Tableau 3 montre le détail des animaux passés dans les refuges en 2024.

Tableau 2: Animaux passés dans les refuges en 2024

NOMBRE D'ANIMAUX PASSÉS DANS LES REFUGES EN 2024	3288
NOMBRE D'ANIMAUX RECUEILLIS	2473
NOMBRE D'ANIMAUX SORTIS	2730

¹ Le refuge « WAHF » (HK302330028) a mis fin à son agrément en décembre 2024.

² À titre d'information, la catégorie « autres petits mammifères » comprend, entre autres, les hérissons européens, les renards et les fouines pour les animaux sauvages.

³ Le nombre d'animaux domestiques qui sont passés dans les refuges en 2024, soit 3288, est obtenu en additionnant le nombre d'animaux déjà présents dans les refuges au 1^{er} janvier 2024 au nombre d'animaux recueillis au cours de l'année 2024 tandis que le nombre d'animaux recueillis, soit 2473, est obtenu en calculant le nombre d'animaux recueillis au cours de l'année 2024.

Tableau 3: Détail des animaux passés dans les refuges en 2024

	Chiens	Chats	Furets	Lapins	Rongeurs	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Equidés	Petits Ruminants	Oiseaux	Autres petits mammifères	TOTAL
NOMBRE D'ANIMAUX PASSÉS PAR LES REFUGES EN 2024	577	2403	1	72	14	8	0	0	0	47	166	0	3288
NOMBRE D'ANIMAUX NOUVELLEMENT ARRIVÉS EN 2024													
Cédés par le propriétaire	281	330	0	33	3	0	0	0	0	9	0	0	656
Abandonnés / trouvés ⁴	54	422	1	15	3	5	0	0	0	0	154	0	654
Errants	63	938	0	2	4	0	0	0	0	0	0	0	1007
Transférés au départ d'un autre refuge/une autre association	1	17	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	19
Saisis	47	90	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137
Arrivés ayant déjà séjourné précédemment dans un refuge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NOMBRE D'ANIMAUX SORTANTS EN 2024													
Rendus au propriétaire	45	83	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	128
Adoptés	516	1511	0	62	14	5	0	0	0	9	33	0	2150
Mis à mort	5	79	0	0	0	0	0	0	0	2	48	0	134
Morts naturellement	0	40	0	1	0	0	0	0	0	4	20	0	65
Partis pour autres raisons	1	183	1	1	0	3	0	0	0	0	64	0	253

⁴ Les animaux de la catégorie « abandonnés/trouvés » sont des animaux qui sont identifiés à l'aide d'une puce électronique ou d'un tatouage et qui sont enregistrés au nom d'un particulier ou d'un éleveur agréé alors que les animaux de la catégorie « errants » n'ont pas de propriétaires identifiables.

3. Espèces animales

L'examen détaillé de l'ensemble des animaux permet de distinguer 12 grands groupes d'animaux dans les refuges. Par ordre décroissant d'importance, il s'agit des chats (73% du total dont 73% d'adultes et 27% de chatons), des chiens (18% du total dont 86% sont adultes et 14% de chiots), des oiseaux (5%), des lapins (2%), des petits ruminants (2%), des rongeurs (<1%) des reptiles (<1%) et des furets (<1%). Aucun amphibien, poisson, équidé, grand ruminant ni autres petits mammifères ne sont passés par les refuges en 2024 (Figure 1). Les proportions présentent des différences par rapport aux années précédentes : la diminution importante du nombre d'oiseaux domestiques (-84% par rapport à 2023) et en particulier les pigeons domestiques, a provoqué l'augmentation relative des proportions des autres animaux, et ce, malgré la diminution sensible du nombre de chats et de chiens passés par les refuges en 2024. Cela est dû au fait que le refuge qui accueille la plupart des oiseaux a décidé de se recentrer sur les oiseaux sauvages et de n'accepter que les oiseaux domestiques qui doivent être mis à mort, ceux qui sont déposés anonymement devant leur établissement ou ceux qui sont déposés par les pompiers ou la police, faute de place pour les oiseaux dans les autres refuges ou de l'absence d'agrément pour l'accueil de ces espèces.

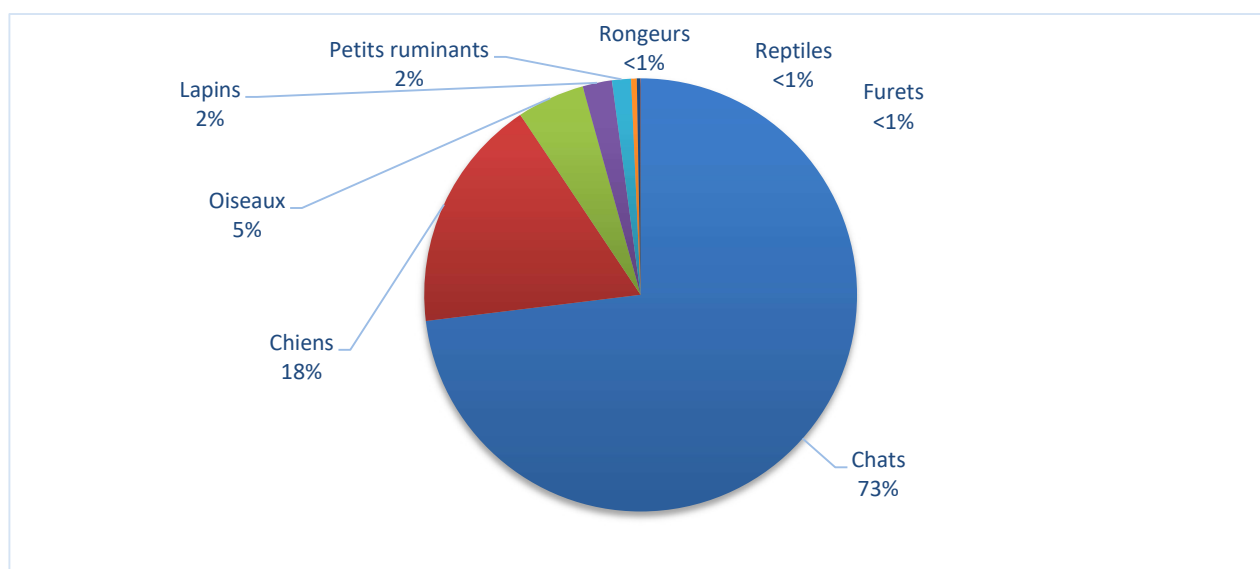


Figure 1: Groupes d'animaux passés par les refuges en 2024

4. Origine des animaux arrivés en 2024

Les trois principales raisons pour lesquelles les animaux sont arrivés dans les refuges en 2024 sont : errants (41%), cédés par le propriétaire (27 %) et abandonnés/trouvés (26%) (Figure 2). Avec la grande diminution d'arrivées d'oiseaux domestiques qui étaient considérés comme « abandonnés/trouvés », la catégorie « errants » retrouve la première place comme origine des animaux arrivés, principalement en raison du grand nombre de chats comptés comme errants.

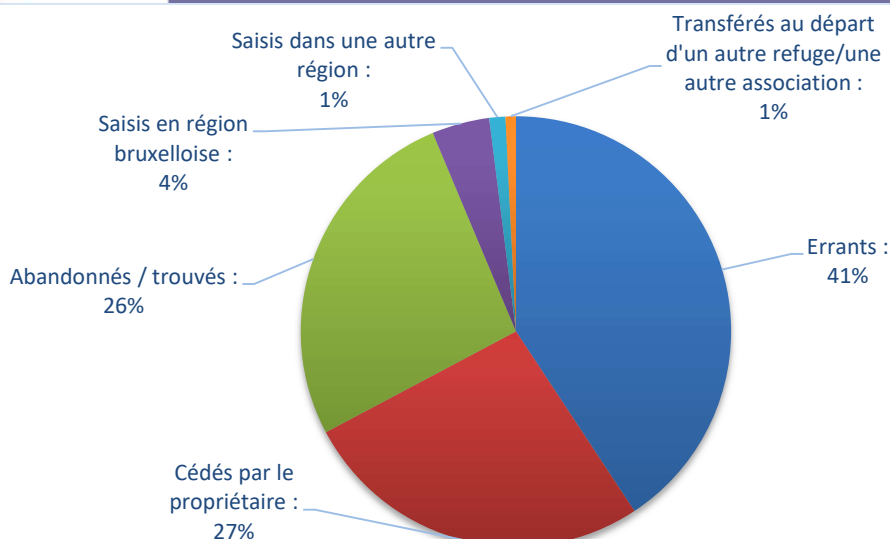


Figure 2: Origine des animaux arrivés dans les refuges en 2024

5. Destination des animaux en 2024

Les raisons pour lesquelles les animaux ont quitté les refuges en 2024 sont : adoptés (79% des animaux sortis), remplacés/remis en place (5%), mis à mort (5%), rendus au propriétaire (5%), transférés à un autre refuge/une autre association (4%), morts naturellement (2%) et partis pour autres raisons (<1%) (Figure 3). La nette diminution d'oiseaux domestiques influence ici aussi les proportions. Ainsi, les catégories « morts naturellement » et « mis à mort » où les oiseaux étaient surreprésentés ont fortement diminué en proportion par rapport à 2023. La proportion d'animaux adoptés a connu une augmentation en partie due à l'augmentation de la proportion de chiens adoptés.

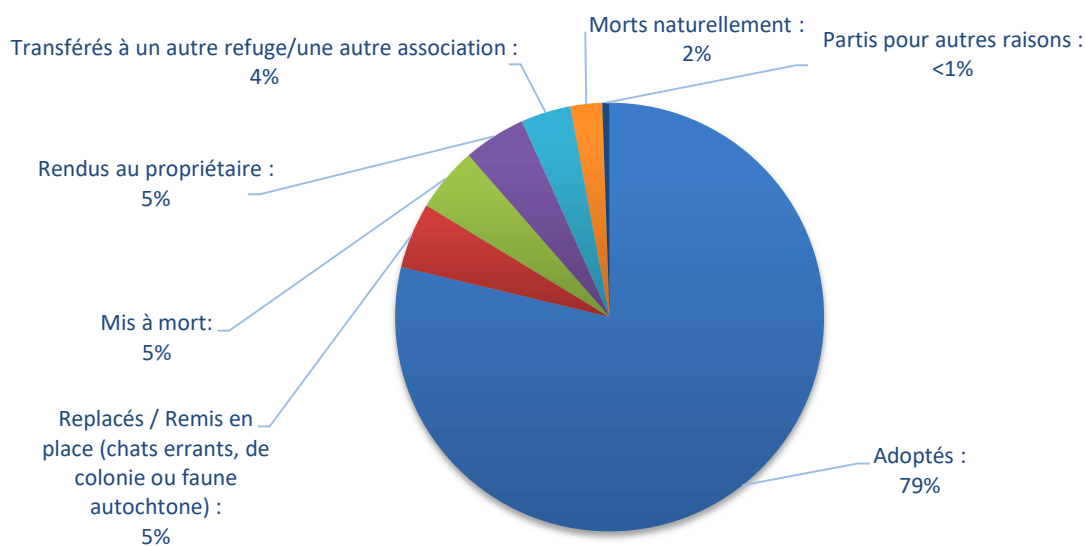


Figure 3: Destination des animaux sortants des refuges en 2024

6. Adoptions et mise à mort en 2024

Dans le rapport sur les statistiques de 2023, nous avons remplacé le terme « euthanasie », utilisé dans le rapport des années précédentes, par le terme « mise à mort » car ce dernier décrit mieux ce qu'il se passe pour un nombre non négligeable d'animaux. En effet, le terme d'euthanasie animale, tel que défini par l'Ordre national des vétérinaires, désigne un acte médical consistant à provoquer la mort d'un animal par voie parentérale en entraînant une perte de conscience rapide et irréversible garantissant un minimum de douleur et de détresse, réalisé conformément aux bonnes pratiques professionnelles tandis que le terme de mise à mort est plus général et désigne tout procédé appliqué intentionnellement qui cause la mort de l'animal, d'après le règlement européen n°1099/2009 du conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort. Toutes les euthanasies sont donc des mises à mort mais toutes les mises à mort ne sont pas des euthanasies. Comme une partie non négligeable des animaux des refuges sont mis à mort sans être euthanasiés, nous continuerons à utiliser le terme de mise à mort lorsqu'il est question des animaux en général et d'euthanasie lorsqu'il est questions des espèces qui sont mises à mort par euthanasie. Nous signalons cependant que les mises à mort qui ne sont pas des euthanasies ne sont effectuées que dans un seul refuge et ne concerne que certains types d'oiseaux ainsi que les rongeurs sauvages et les autres petits mammifères sauvages.

L'examen détaillé de l'ensemble des animaux mis à mort (134 animaux, 5% des animaux sortis des refuges) permet de distinguer les causes principales de mise à mort dans les refuges. (La seule cause de mise à mort en 2024 est la maladie (Tableau 4). La figure 4 illustre le nombre de mise à mort selon l'année et la raison de la mise à mort. On peut distinguer une grande différence entre la période 2018-2019 et la période 2020-2024 : Cette différence est principalement due à la diminution importante des euthanasies de chats et de chiens. De plus, en 2024, on observe une nouvelle diminution du nombre de mises à mort et ce, principalement car les oiseaux domestiques, qui étaient surreprésentés parmi les animaux mis à mort, ont été recueillis en bien moindre nombre par rapport aux années précédentes.

Tableau 4: Causes de mise à mort des animaux en 2024

MISE À MORT DES ANIMAUX EN 2024	NOMBRE	POURCENTAGE
Mis à mort pour cause de maladie	134	100%
Mis à mort par manque d'espace	0	0%
Mis à mort car non adoptables à cause de problèmes comportementaux	0	0%
Mis à mort pour d'autres raisons	0	0%

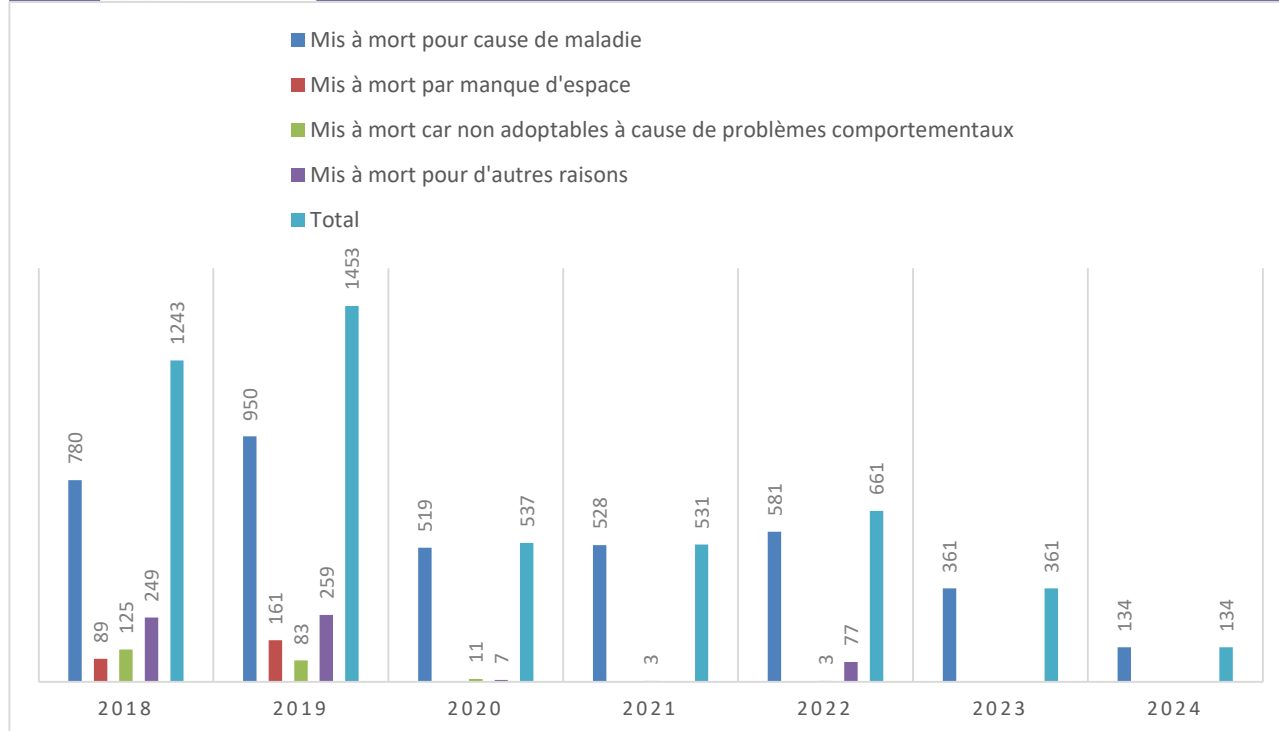


Figure 4 : Raisons pour la mise à mort des animaux en refuges entre 2018 et 2024

Le plus important groupe d'animaux mis à mort en 2024 est celui des chats adultes (49% des mises à mort) et ce, malgré la diminution du nombre de chats mis à mort. Les mises à mort sont réalisées par euthanasie pour l'ensemble des espèces domestiques concernées, à l'exception des oiseaux domestiques. Ces derniers, qui sont principalement représentés par les pigeons domestiques, arrivent en deuxième position (36%). En 2024, aucun chiot, amphibien, furet, poisson, équidé, grand ruminant ni aucun autre petit mammifère n'ont été mis à mort (Figure 5).

La majorité des animaux adoptés en 2024 sont les chats (70% des adoptés, dont 72% d'adultes et 28% de chatons) et les chiens (24% des adoptés, dont 85% d'adultes et 15% de chiots). Aucun furet, poisson, équidé, grand ruminant, amphibien ni aucun autre petit mammifère n'a été adopté (Figure 6).

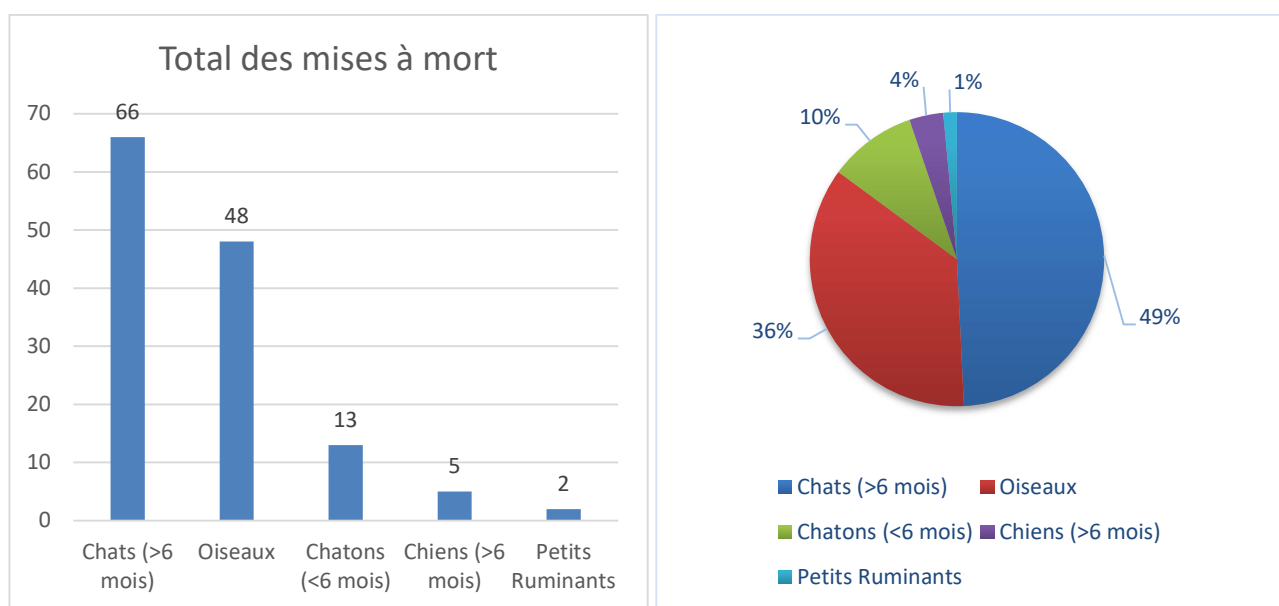


Figure 5: Animaux mis à mort en 2024

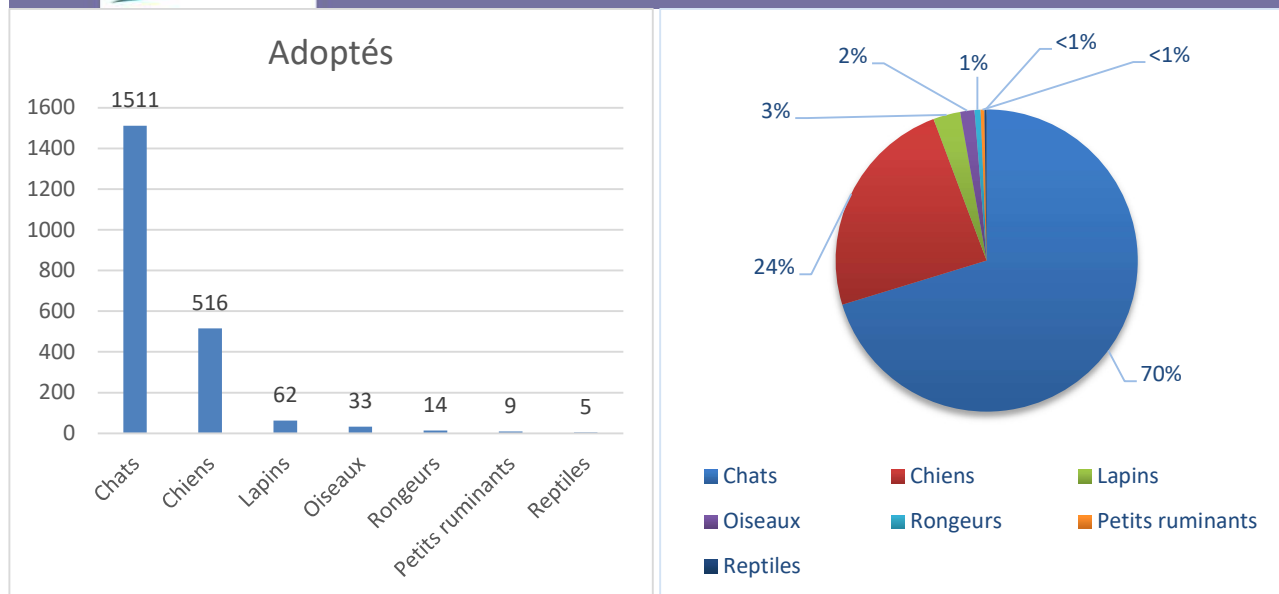


Figure 6: Animaux adoptés en 2024

Il est également intéressant de mettre en avant les proportions de mise à mort et d'adoptions en fonction du total d'animaux sortis des refuges en 2024 :

Sur le total des animaux sortis des refuges en 2024 (2730 animaux), 2150 ont été adoptés (79% des animaux passés dans les refuges) et 133 ont été mis à mort (5% des animaux passés dans les refuges).

Pour les chats, du nombre total sorti des refuges (1896 chats), 1511 ont été adoptés (80% des chats sortis des refuges) et 79 ont été euthanasiés (4% des chats sortis des refuges).

Pour les chiens, du nombre total sortis des refuges (567 chiens), 516 ont été adoptés (91% des chiens sortis des refuges) et 5 ont été euthanasiés (1% des chiens sortis des refuges).

Pour les oiseaux (domestiques), sur le nombre total sorti des refuges (165 oiseaux), 33 ont été adoptés (20% des oiseaux sortis refuges) et 48 ont été mis à mort (29% des oiseaux sortis des refuges).

Pour les lapins, sur le nombre total sorti des refuges (64 lapins), 62 ont été adoptés (97% des lapins sorti des refuges) et aucun n'a été euthanasié.

Pour les rongeurs, sur le nombre total sorti des refuges (14 rongeurs), 14 ont été adoptés (100% des rongeurs sortis des refuges) et aucun n'a été euthanasié.

Pour les reptiles, sur le nombre total sorti des refuges (8 reptiles), 5 ont été adoptés (63% des reptiles sortis des refuges) et aucun n'a été euthanasié.

Pour les petits ruminants, sur le nombre total sorti des refuges (15 petits ruminants), 9 petits ruminants ont été adoptés (60% des petits ruminants sortis des refuges) et 2 petits ruminants ont été euthanasiés (13% des petits ruminants sortis des refuges).

7. Mouvements des animaux dans les refuges au cours de l'année 2024

La Figure 7 montre le nombre d'animaux présents au premier de chaque mois.

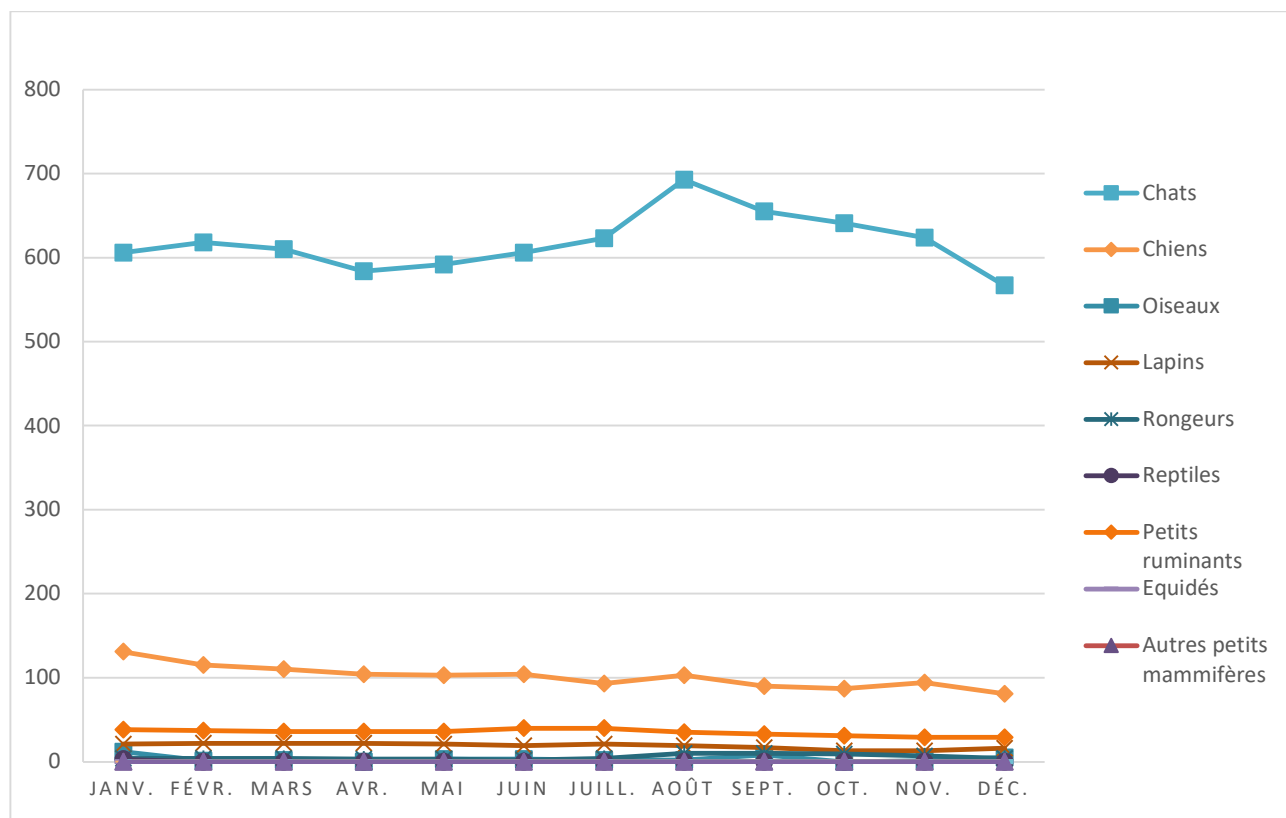


Figure 7: Nombre d'animaux présents au cours de l'année 2024

Le mois d'août présente le taux d'occupation le plus élevé pour les refuges accueillant des chats et à partir de ce mois d'août une baisse peut être observée pour ces mêmes refuges. Le mois de janvier présente le taux d'occupation le plus élevé pour les refuges accueillant des chiens.

8. Chats

8.1 Mouvements des chats dans les refuges au cours de l'année 2024

En 2024, on distingue une légère augmentation de la présence des chats dans les refuges à partir du mois de mai, avec un pic distinct en août. C'est au mois de décembre que les refuges sont les moins remplis (Figure 8). La variation du nombre de chats dans les refuges tout au long de l'année diffère légèrement de celle de 2023, qui avait connu une variation plus importante entre les périodes creuses et les périodes basses. On constatait alors une présence plus importante de juillet à décembre sans présenter de pics importants tandis que les mois de février à juin affichaient un minimum de présence plus marqué qu'en 2024.

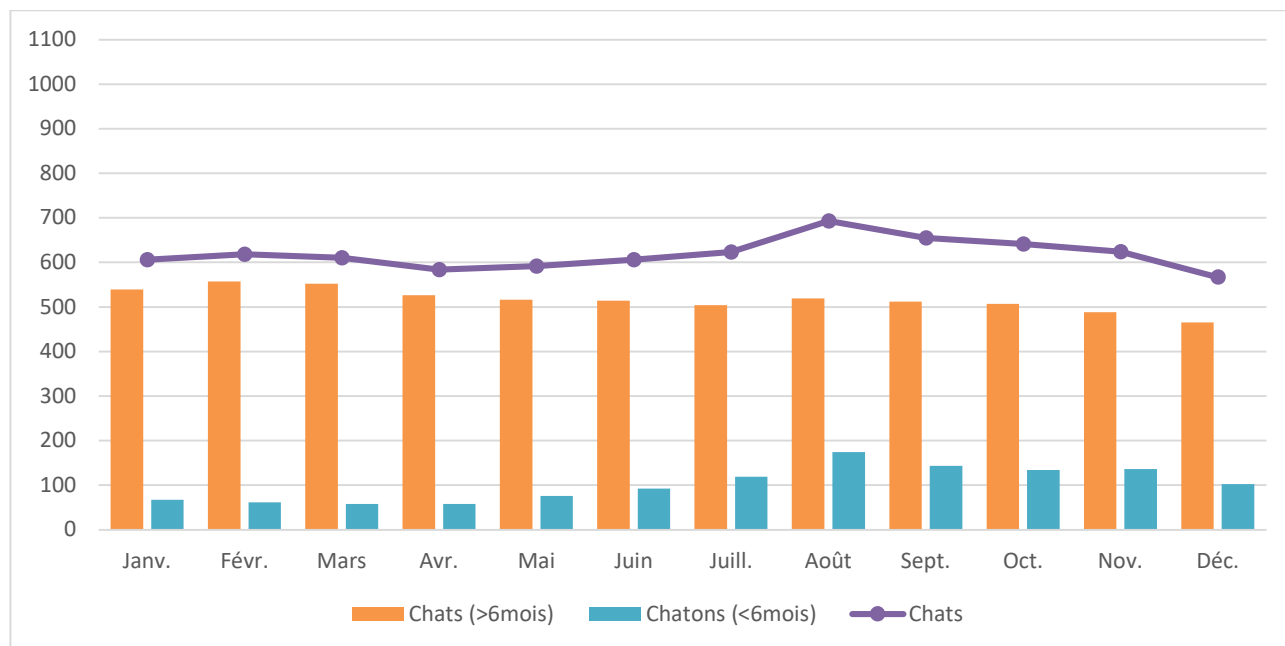


Figure 8: Chats présents dans les refuges au 1er du mois en 2024

8.2 Evolution des entrées et sorties au cours de l'année 2024

De manière générale, c'est entre juin et octobre que l'on observe le plus grand nombre d'arrivées (Figure 9). Le pic de juillet est principalement causé par une forte arrivée de chatons et, dans une moindre mesure, de chats adultes (Figures 9, 10 et 11).

On observe un pic de sorties en août (Figure 9). Le nombre de sorties reste élevé de juillet à novembre. Ces variations sont engendrés par un grand nombre d'adoption de chats et de chatons pendant ces mois (Figure 11). En 2024, on observe un rythme constant d'euthanasie des chats et chatons (Figures 10 et 11).

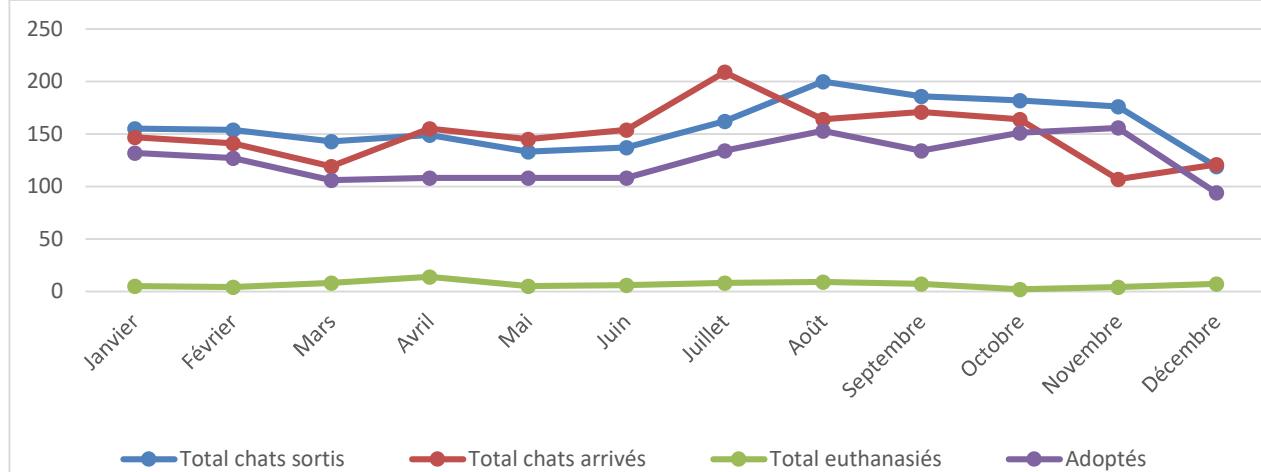


Figure 9: Arrivées et sorties des chats et des chatons au cours de l'année 2024

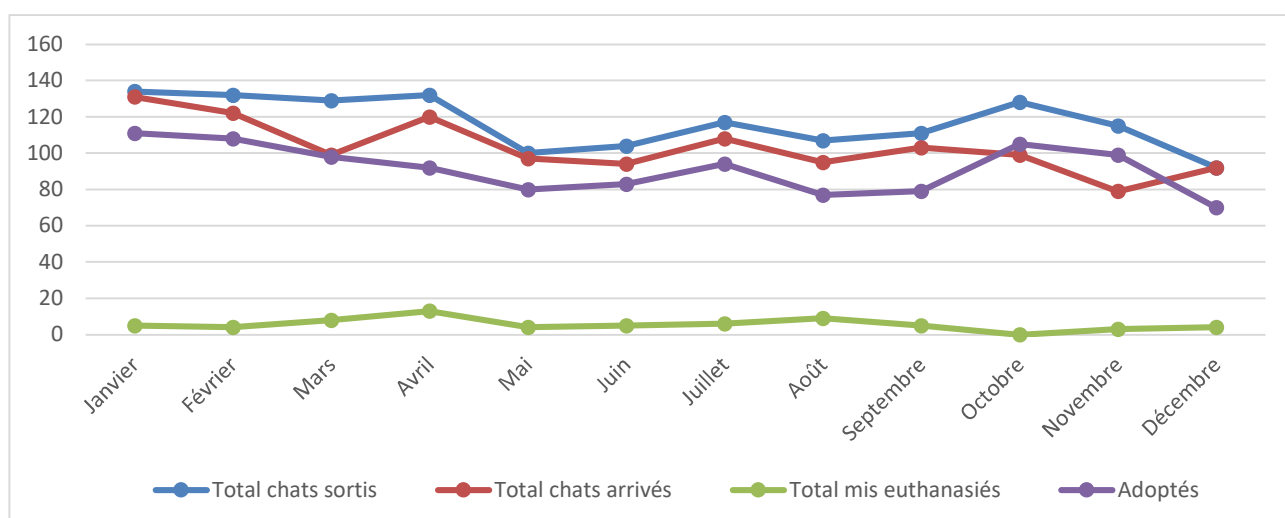


Figure 10: Arrivées et sorties des chats (>6mois) au cours de l'année 2024

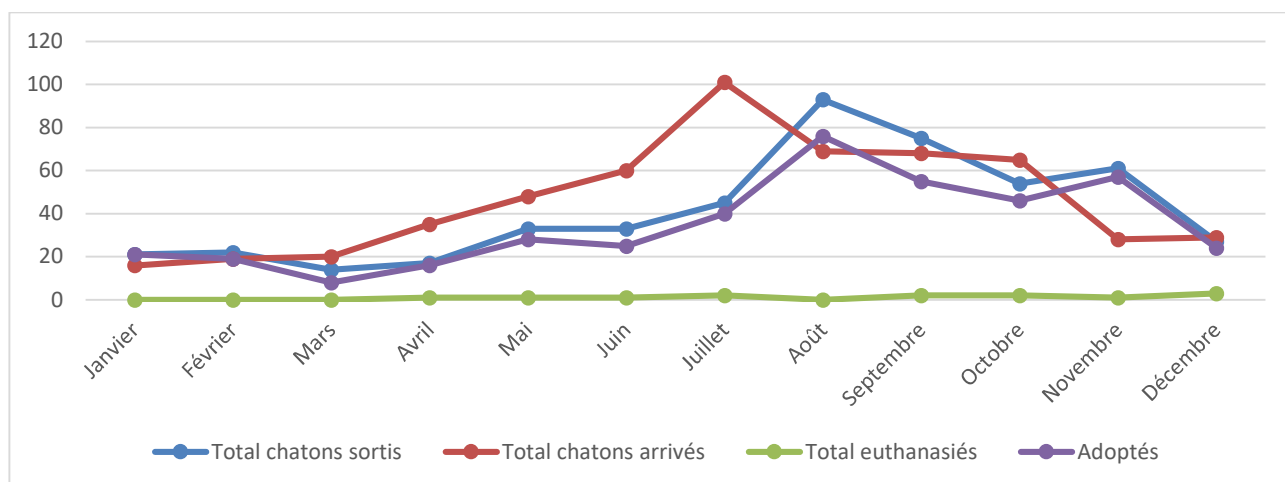


Figure 11: Arrivées et sorties des chatons (<6mois) au cours de l'année 2024

8.3 Origine des chats recueillis

Les trois principales raisons pour lesquelles les chats sont arrivés dans les refuges en 2024 sont : errants (52% des chats arrivés), abandonnés/trouvés (24%) et cédés par le propriétaire (18%) (Figure 12).

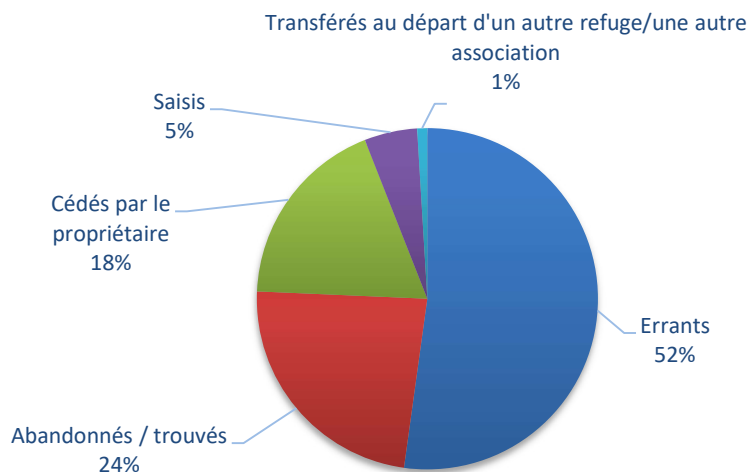


Figure 12: Origine des chats arrivés dans les refuges en 2024

8.4 Destination des chats recueillis

Les trois principales raisons pour lesquelles les chats ont quitté les refuges en 2024 sont : adoptés (80% des chats sortis), remis en liberté (7%) et rendus au propriétaire (4%) (Figure 13). La Figure 14 montre la destination des chats adultes et des chatons.

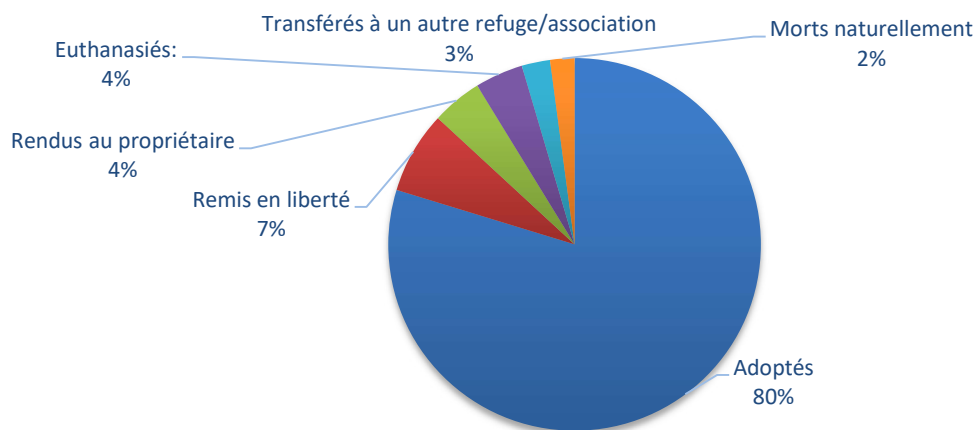


Figure 13: Destination des chats sortants des refuges en 2024

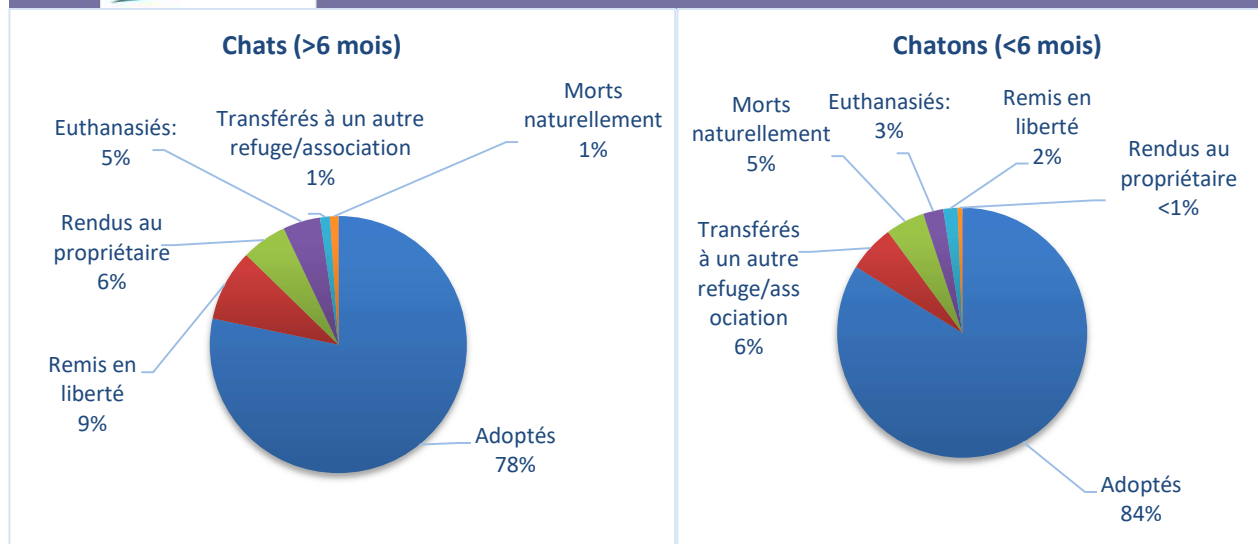


Figure 14: Destination des chats adultes et des chatons sortants en 2024

8.5 Nombre de chats stérilisés/castrés et identifiés

L'examen détaillé du nombre de chats stérilisés/castrés permet de voir que 17% des chats arrivés dans les refuges étaient déjà stérilisés/castrés contre 21% en 2023. Cette diminution est probablement due à l'augmentation relative du nombre de chats errants par rapport au nombre de chats cédés par le propriétaire. À la sortie des refuges, 88% des chats sortent stérilisés, contre 82% en 2023 et 9% sont adoptés avec un contrat de stérilisation contre 18% en 2023 (Tableau 5). Il est à noter que depuis le premier mars 2023 et sauf cas particuliers, tout chat transitant par un refuge doit obligatoirement être stérilisé avant d'être remis à son propriétaire.

L'examen détaillé du nombre de chats identifiés permet de voir que seulement 11% des chats arrivés dans les refuges étaient déjà identifiés (Tableau 5).

Tableau 5: Chats stérilisés/castrés et identifiés en 2024

Nombre de chats	
Stérilisés/castrés par le refuge durant 2024 :	1567
Identifiés par le refuge durant 2024 :	1113
Adoptés avec un contrat de stérilisation durant 2024 :	161
Nombre total sortant stérilisé/castré en quittant le refuge durant 2024 :	1568
Chats arrivés, qui étaient déjà castrés/stérilisés :	310
Chats arrivés, qui étaient déjà identifiés :	193
Total chats sortis vivants en 2024 (rendus, adoptés, transférés, replacés et autres raisons)	1777
Total chats arrivés en 2024	1797

9. Chiens

Des 9 refuges agréés en 2024, 3 étaient agréés pour accueillir des chiens.

9.1 Mouvements des chiens dans les refuges au cours de l'année 2024

En 2024, on distingue une lente diminution du nombre de chiens présents dans les refuges tout au long de l'année à partir de janvier. Il n'y a qu'aux mois d'août et de novembre que l'on constate de légères remontées. (Figure 15). La variation du nombre de chiens présents diffère de celle de 2023 où l'on constatait un net pic du nombre de chiens en février, en août et en décembre.

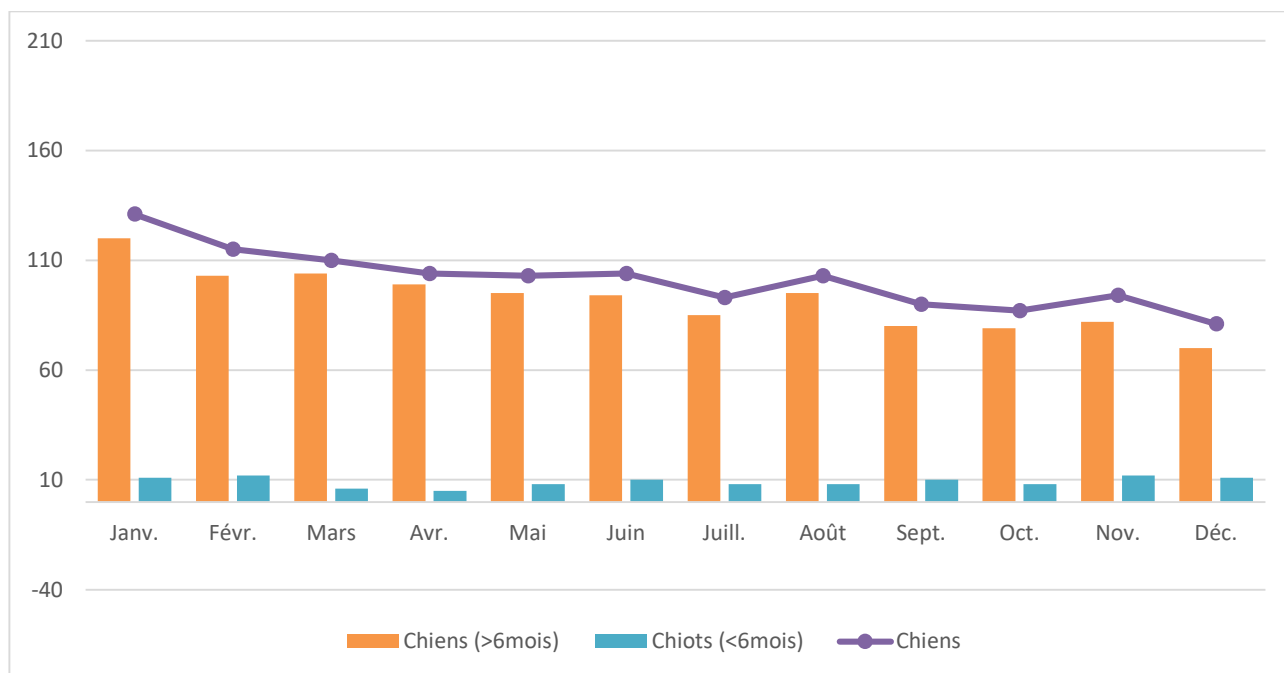


Figure 15: Chiens présents dans les refuges au 1^{er} du mois

9.2 Evolution des entrées et sorties au cours de l'année 2024

De manière générale, la tendance des mouvements de chiens pendant l'année (Figure 16) est principalement déterminée par les chiens adultes (Figure 17) étant donné qu'ils sont bien plus nombreux que les chiots.

La variation du nombre de chiens adultes arrivés reste contenue entre 19 et 46 , on distingue deux pics (mars et novembre) et une période de baisse des arrivées entre mars et octobre avec un creux en août (Figure 17). Concernant les chiots, on constate un nombre d'arrivées très inégal avec de grands pics en janvier, mars, juillet, août et novembre (Figure 18).

On observe un maximum de sorties en mars (Figure 16). Ce maximum est causé par un grand nombre d'adoptions de chiens adultes et d'une augmentation des adoptions de chiots. La période août-octobre est celle où il y a le moins d'adoptions de chiens. (Figure 16).

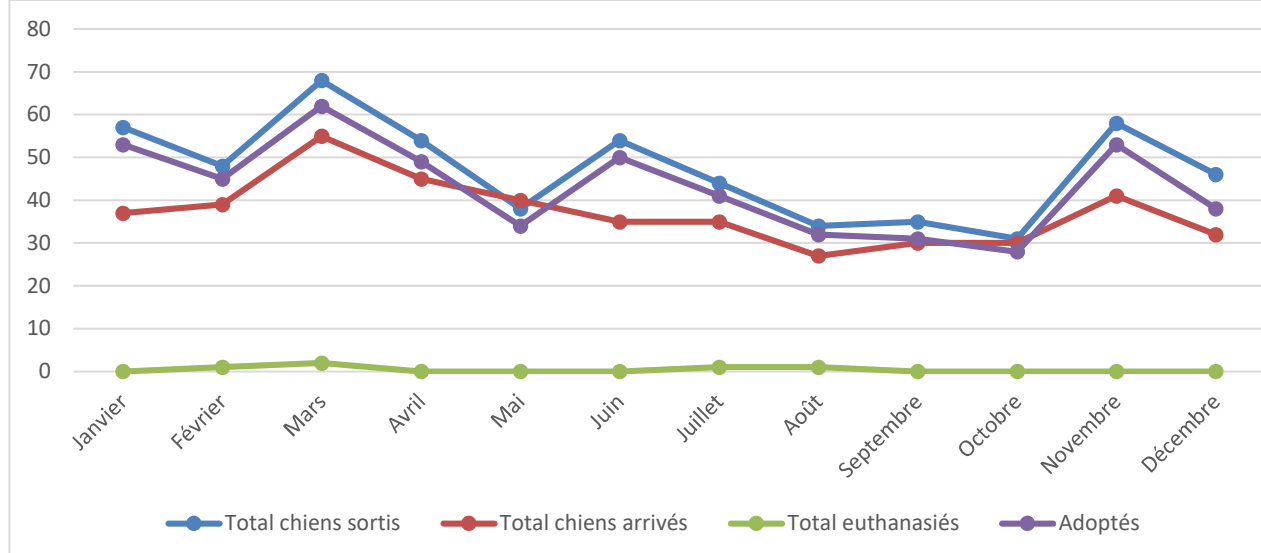


Figure 16: Arrivées et sorties des chiens et des chiots au cours de l'année 2024

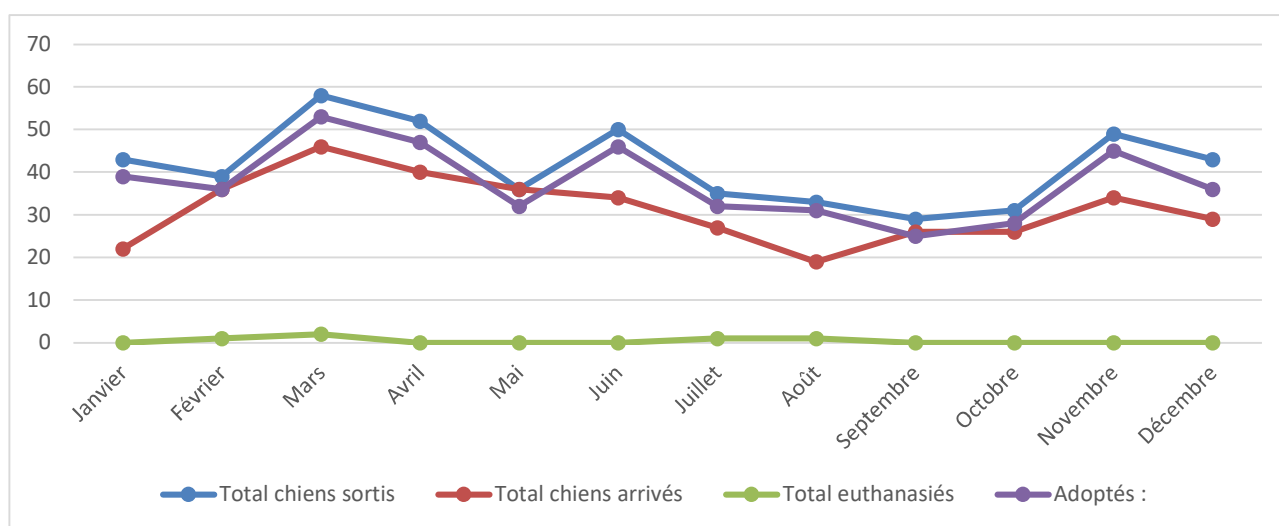


Figure 17: Arrivées et sorties des chiens (>6mois) au cours de l'année 2024

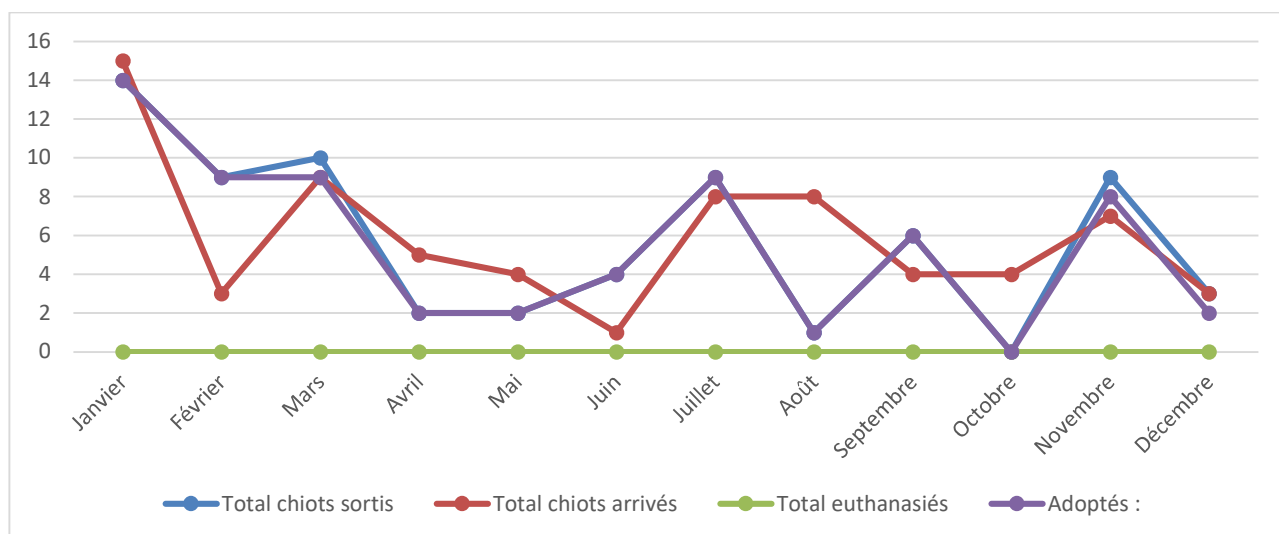


Figure 18: Arrivées et sorties des chiots (<6mois) au cours de l'année 2024

9.3 Origine des chiens recueillis

Les trois principales raisons pour lesquelles les chiens sont arrivés dans les refuges en 2024 sont : cédés par le propriétaire (65% des chiens arrivés), errants (15%) et abandonnés/trouvés (13%) (Figure 19).

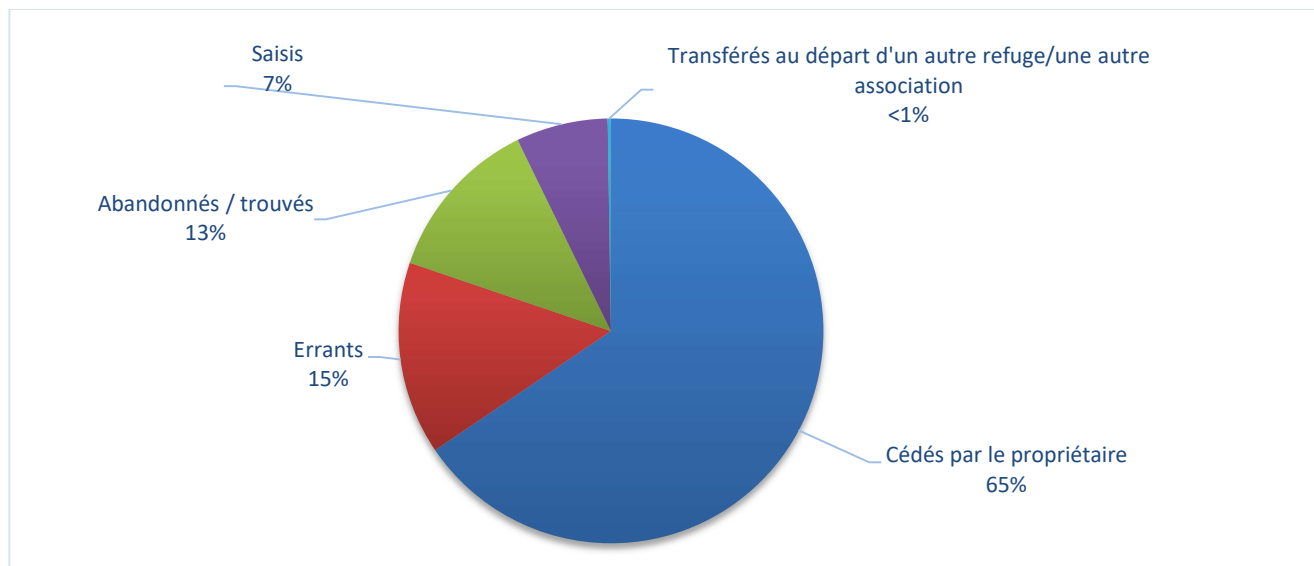


Figure 19: Origine des chiens arrivés dans les refuges en 2024

9.4 Destination des chiens recueillis

Les deux principales raisons pour lesquelles les chiens ont quitté les refuges en 2024 sont : adoptés (91% des chiens sortis) et rendus au propriétaire (8%) (Figure 20). La Figure 21 montre la destination des chiens recueillis pour les chiens adultes et les chiots.

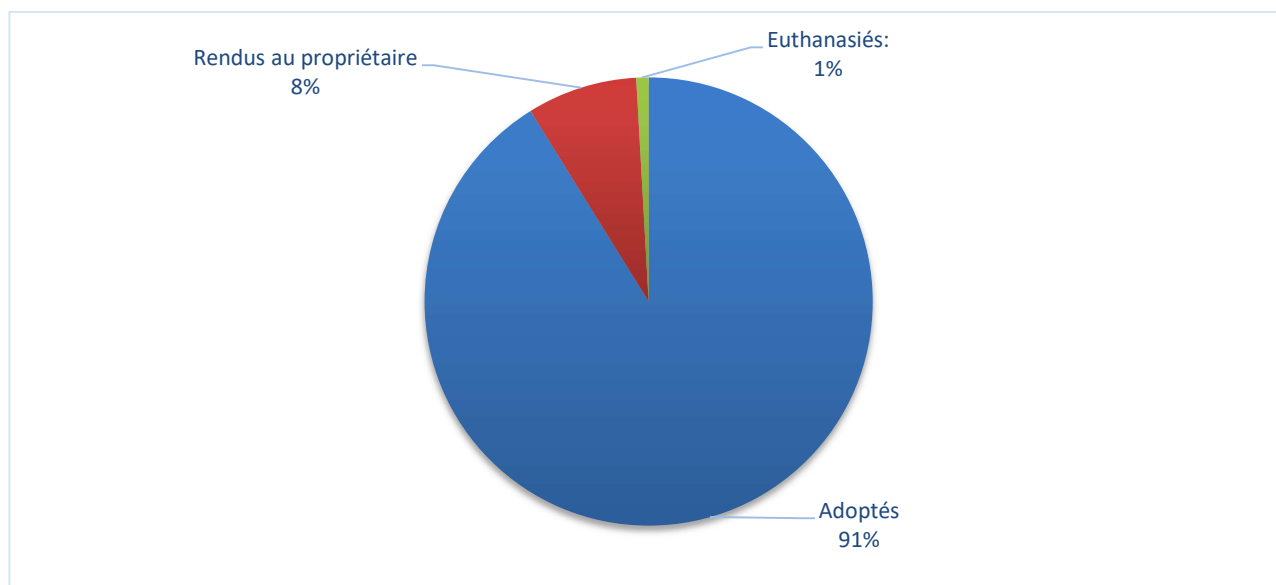


Figure 20: Destination des chiens sortants des refuges en 2024

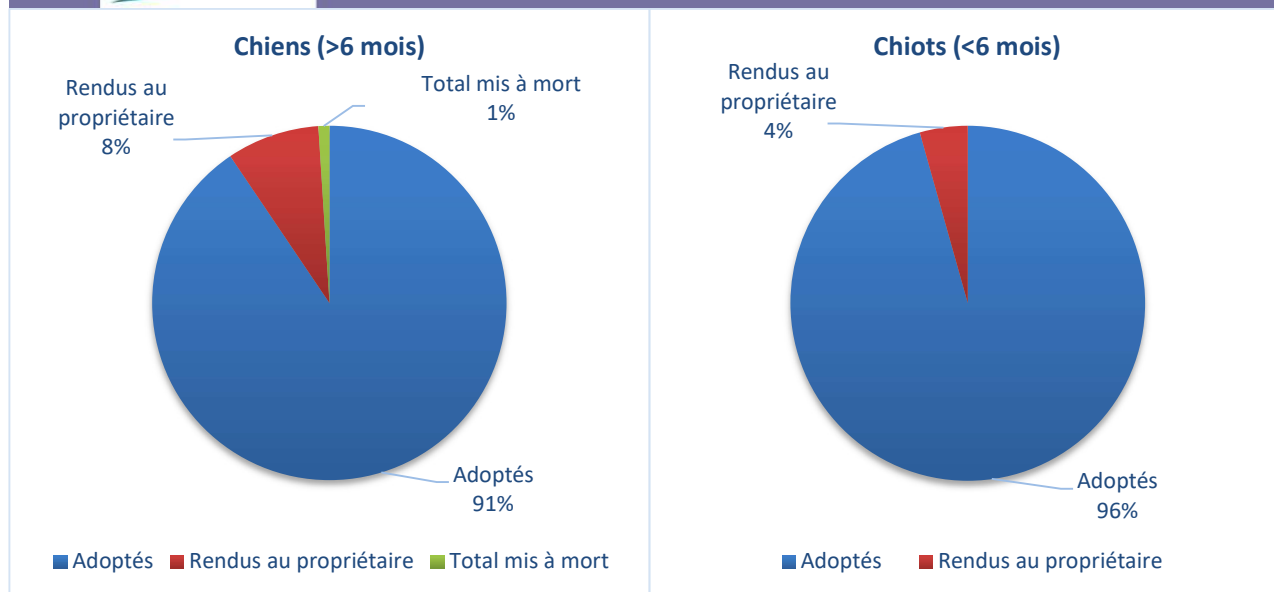


Figure 21: Destination des chiens adultes et des chiots sortants en 2024

9.5 Nombre de chiens stérilisés/castrés et identifiés

L'examen détaillé du nombre de chiens stérilisés/castrés (pas d'obligation légale) permet de voir que 20% des chiens arrivés dans les refuges étaient déjà stérilisés/castrés contre 24% en 2023. A la sortie des refuges, 62% du total de chiens sortis sortent stérilisés/castrés contre 55% en 2023 et 7% sont adoptés avec un contrat de stérilisation contre 10% en 2023 (Tableau 6).

L'examen détaillé du nombre de chiens identifiés permet de voir que 75% des chiens arrivés dans les refuges étaient déjà identifiés contre 81% en 2023 (Tableau 6).

Tableau 6: Chiens stérilisés/castrés et identifiés en 2024

Nombre de chiens	
Stérilisés/castrés par le refuge durant 2024 :	70
Identifiés par le refuge durant 2024 :	122
Adoptés avec un contrat de stérilisation durant 2024 :	41
Nombre total sortant stérilisé/castré en quittant le refuge durant 2024 :	349
Chiens arrivés, qui étaient déjà castrés/stérilisés :	91
Chiens arrivés, qui étaient déjà identifiés :	334
Total chiens sortis vivants en 2024 (rendus, adoptés, transférés et autres raisons)	562
Total chiens arrivés en 2024	446

10. Évolution 2015-2024

10.1 Général

Les données ci-dessus (dans les points 1 à 9) sont valables pour le groupe des espèces animales domestiques. Dans le graphique ci-dessous, le nombre total d'animaux est affiché (animaux domestiques et faune indigène) et depuis 2018 également les nombres pour les animaux domestiques seulement.

La figure 22 montre l'évolution du nombre total d'animaux recueillis, adoptés et mis à mort de 2015 à 2024.

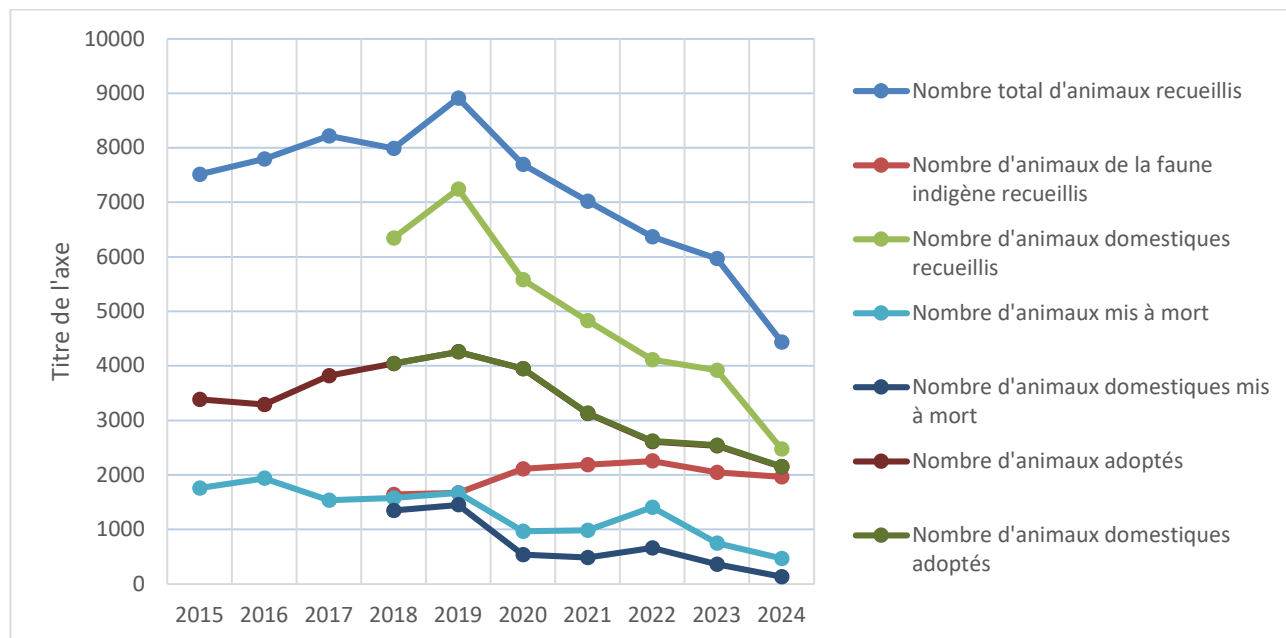


Figure 22 : Nombre total d'animaux recueillis, adoptés et mis à mort de 2015 à 2024

Depuis 2019, le nombre d'animaux recueillis diminue pour atteindre son niveau le plus bas en 2024. Cette diminution est principalement due à la baisse du nombre d'animaux domestiques recueillis.

Depuis 2019, le nombre d'animaux domestiques adoptés ne cesse de diminuer. L'année 2024 affiche une diminution des adoptions, ce qui est une conséquence de la diminution encore plus forte du nombre d'animaux recueillis. Cette tendance globale à la baisse peut s'expliquer notamment par la tendance globale à la baisse du nombre d'animaux recueillis. De 2017 à 2019, on observe que le nombre de mise à mort a augmenté légèrement, mais pas dans la même mesure que le nombre d'animaux recueillis. Après 2019, le nombre d'animaux mis à mort diminue jusqu'à atteindre en 2024, son niveau le plus bas depuis le début de l'enregistrement des statistiques en 2015. Les variations du nombre de mises à mort durant cette période est principalement due aux variations du nombre de mises à mort d'oiseaux sauvages et de pigeons.

Si nous soustrayons du nombre d'animaux qui ont séjourné dans les refuges, les animaux qui ont été réunis avec leurs propriétaires, nous obtenons en théorie les animaux qui étaient disponibles pour l'adoption par année. Les données permettent de faire ceci depuis 2018 et montrent plus clairement que les adoptions ne peuvent pas suivre le nombre d'animaux recueillis. En 2024, le pourcentage d'animaux disponibles à l'adoption est plus élevé que les années précédentes. Cela s'explique par le fait que la baisse du nombre d'animaux recueillis est plus importante que celle du nombre d'animaux adoptés.

Tableau 7: Pourcentages d'animaux disponibles qui ont été adoptés et mis à mort

Années	Pourcentages d'animaux disponibles qui ont été adoptés	Pourcentages d'animaux disponibles qui ont été mis à mort
2018	57%	19%
2019	53%	18%
2020	61%	8%
2021	55%	9%
2022	54%	14%
2023	55%	8%
2024	68%	4%

10.2 Chats

La figure 23 montre le nombre de chats adultes et de chatons recueillis de 2015 à 2024.

Le nombre de chats recueillis a connu une nette diminution entre 2019 et 2022.

En 2023, cette tendance à la baisse s'interrompt pour les chats adultes pour repartir très légèrement à la hausse tandis que le nombre de chatons recueillis a continué à décroître légèrement.

En 2024, la tendance à la baisse des chats recueillis reprend fortement pour les chats adultes

10.3 Explications sur la diminution de chats recueillis

- Premièrement, la diminution observée depuis 2019 peut être liée aux obligations légales qui ont été introduites fin 2017 - début 2018 sur la stérilisation.
- Deuxièmement, deux refuges ont perdu leur agrément pour les chats en 2022 ;
- Troisièmement, cette diminution est liée aux changements apportés par les refuges :
 - D'importants changements ont eu lieu dans le refuge qui accueillait le plus de chats en 2019 : depuis 2020, ce refuge ne pratique plus d'euthanasie de convenance et tente davantage de trouver une famille aux animaux. De plus, en 2020, ce refuge a entrepris des travaux durant plusieurs mois. Ce refuge a également entrepris d'importants travaux de rénovation depuis 2022 ;
 - Un autre grand refuge explique que les normes d'accueil ont divisé leur capacité par deux depuis 2022 pour les chats. D'autre part, ce même refuge explique avoir mis fin à la plupart des conventions avec les communes pour des raisons financières, préférant se concentrer sur le service aux particuliers ;
 - Un troisième grand refuge évoque le manque de locaux, de finances et de familles d'accueil ainsi qu'une charge de travail trop importante répartie sur une équipe qui se réduit.

Cette combinaison de raisons légales et matérielles explique la diminution du nombre de chats accueillis depuis 2019.

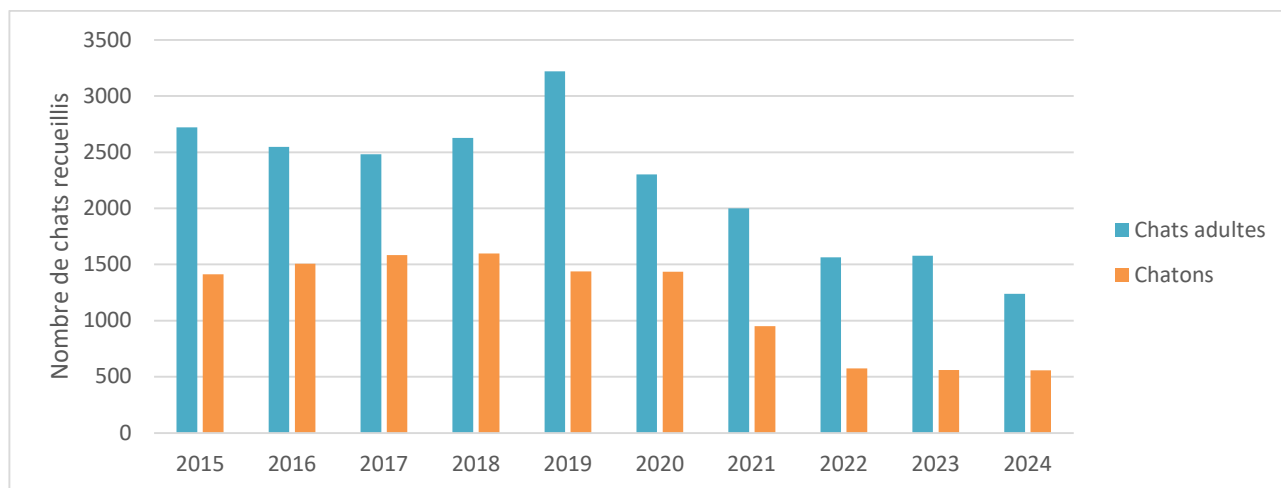


Figure 23: Nombre de chats recueillis de 2015 à 2024

La figure 24 montre l'évolution du nombre de chats adultes et de chatons qui ont été euthanasiés de 2015 à 2024. Le nombre de chatons euthanasiés a connu une nette diminution après 2018. Ce nombre s'est ensuite stabilisé à partir de 2020. On observe également une forte tendance à la baisse des euthanasies de chats

adultes en dehors du pic de 2019. Ce nombre continue à diminuer de 2020 à 2024 mais cette diminution est beaucoup moins marquée.

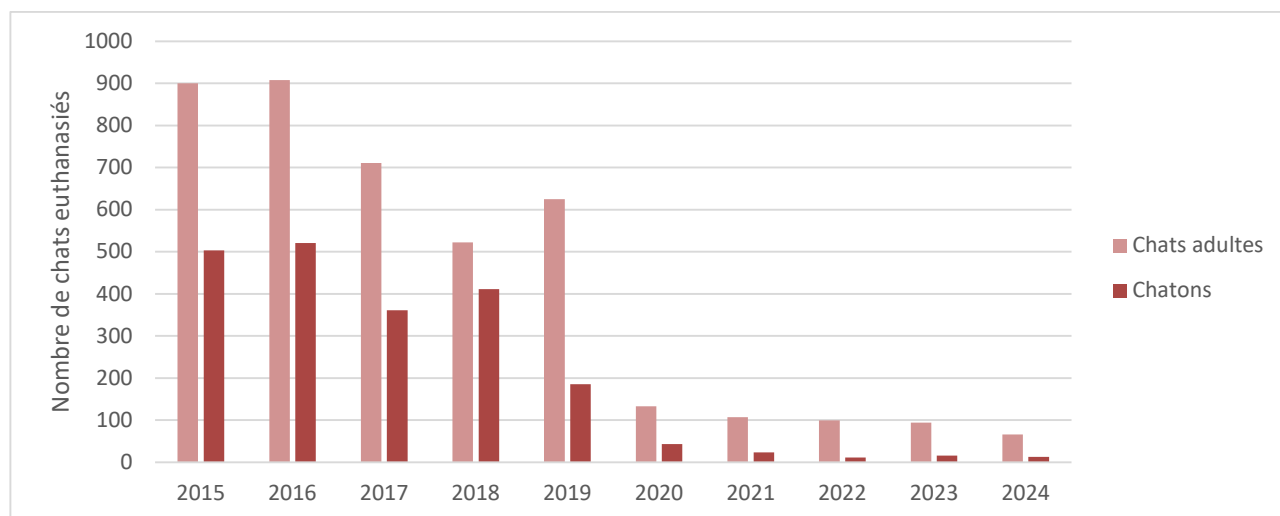


Figure 24 : Nombre de chats euthanasiés de 2015 à 2024

La figure 25 montre l'évolution du nombre de chats adultes et de chatons qui ont été adoptés de 2015 à 2024. En 2024, on observe que la tendance à la baisse observée depuis 2020 dans les adoptions de chats adultes se poursuit. Les adoptions de chatons ont atteint un plateau entre 2017 et 2020 avant de connaître une tendance à la diminution de 2021 à 2024.

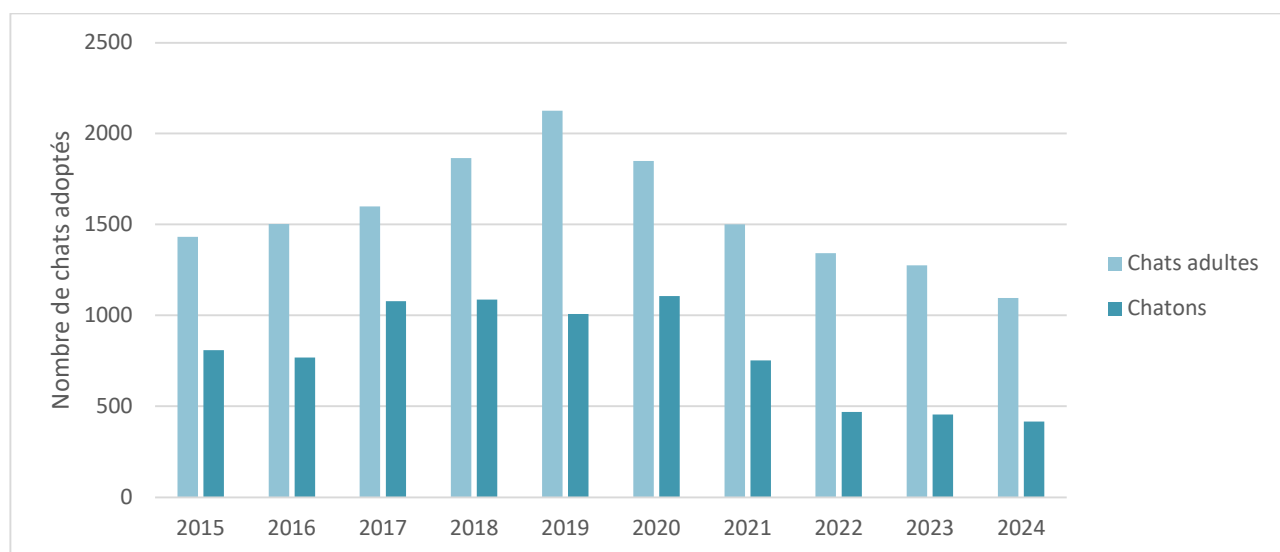


Figure 25 : Nombre de chats adoptés entre 2015 et 2024

En soustrayant du nombre de chats qui ont séjourné dans les refuges les chats qui ont été réunis avec leurs propriétaires, nous obtenons en théorie les chats disponibles à l'adoption par année. Le pourcentage de chats disponibles qui ont été adoptés varie légèrement entre 59% et 68%. Le pourcentage de chats adoptables qui ont été euthanasiés a connu une forte baisse entre 2018 et 2020 avant de se stabiliser à un faible niveau à partir de 2020.

Tableau 8 : Pourcentages de chats disponibles qui ont été adoptés et euthanasiés

Années	Pourcentages de chats disponibles qui ont été adoptés	Pourcentages de chats disponibles qui ont été euthanasiés
2018	62%	19%
2019	59%	15%
2020	68%	4%
2021	63%	4%
2022	66%	4%
2023	63%	4%
2024	68%	4%

La figure 26 montre l'évolution du nombre de chats rendus à leur propriétaire de 2015 à 2024.

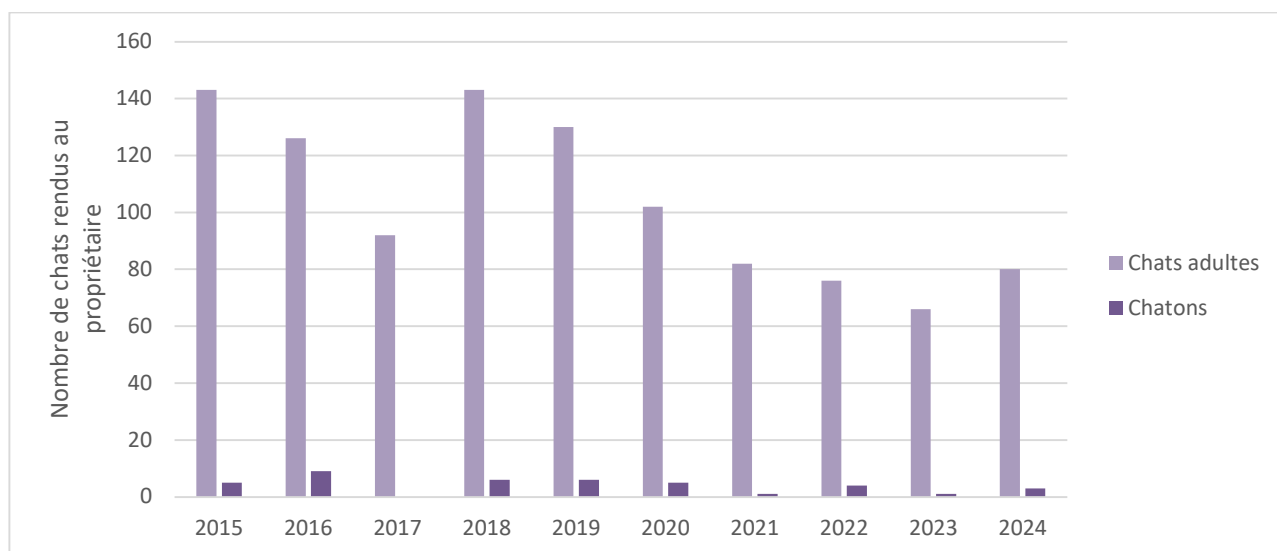


Figure 26 : Nombre de chats rendus au propriétaire de 2015 à 2024

Le tableau 9 montre l'évolution des pourcentages de chats déjà identifiés à l'entrée dans le refuge et des pourcentages de chats déjà stérilisés/castrés à l'entrée dans le refuge. Le pourcentage de chats déjà stérilisés/castrés a diminué par rapport à 2023. Jusqu'à présent ce pourcentage augmentait légèrement chaque année depuis la mise en place des obligations légales fin 2017-début 2018. Cela est probablement lié à l'augmentation relative des chats errants par rapport aux chats cédés par le propriétaire parmi les chats recueillis. Le pourcentage de chats identifiés présente une constante augmentation jusqu'en 2019. Ce pourcentage a ensuite connu des variations allant de 7 à 15% entre 2020 et 2024.

Tableau 9 : Pourcentages de chats déjà identifiés et déjà stérilisés ou castrés lors de leur entrée dans le refuge

Années	Pourcentage de chats déjà identifiés à l'entrée dans le refuge	Pourcentage de chats déjà stérilisés/castrés à l'entrée dans le refuge
2016	2,8%	11%
2017	4,9%	12%
2018	3,7%	11%
2019	10%	15%
2020	7%	17%
2021	10%	18%
2022	15%	20%
2023	10%	21%
2024	11%	17%

10.4 Chiens

La figure 27 montre le nombre de chiens et de chiots recueillis de 2015 à 2024. Après une brusque diminution entre 2019 et 2020, le nombre de chiens recueillis s'est stabilisé entre 2020 et 2021, puis a connu une légère hausse en 2022 avant de baisser à nouveau à partir de 2023. Le nombre de chiots recueillis est resté stable depuis 2015.

10.5 Explication sur la diminution du nombre de chiens recueillis

La diminution du nombre de chiens recueillis s'explique par les changements qui ont eu lieu au sein des refuges qui les prennent en charge :

- Premièrement, la diminution entre 2019 et 2020 est due à d'importants changements qui ont eu lieu dans le refuge qui accueille le plus de chiens : depuis 2020, ce refuge ne pratique plus l'euthanasie de convenance et tente davantage de trouver une famille aux animaux. De plus, en 2020, ce refuge a entrepris des travaux durant plusieurs mois. Ce refuge a également entrepris d'importants travaux de rénovation depuis 2022 ;
- Deuxièmement, un autre grand refuge a vu sa capacité d'accueil diminuer pour les animaux en général en expliquant que les services de police leur confie un grand nombre d'animaux jugés dangereux par ces derniers et qui occupent des places pour de longues durées ;
- Troisièmement, certains refuges qui accueillent les chiens ont mis fin aux conventions avec les zones de police, ce qui leur permet de refuser plus facilement la prise en charge des chiens.

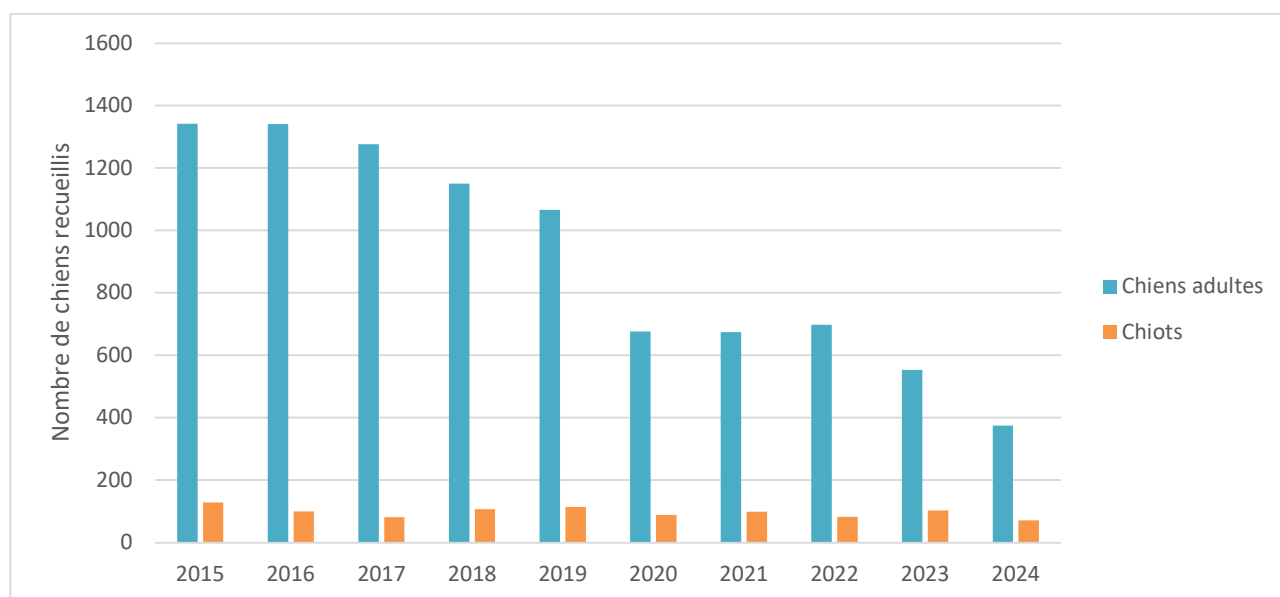


Figure 27 : Nombre de chiens recueillis de 2015 à 2024

La figure 28 montre l'évolution du nombre de chiens euthanasiés de 2015 à 2024. Après avoir connu un pic en 2017, le nombre d'euthanasies a fortement baissé à partir de 2018. Depuis 2020, le nombre de chiens euthanasiés se stabilise à un faible niveau avec moins de 10 euthanasies par an. Pour les chiots, le nombre d'euthanasies est resté faible depuis 2016 avec trois euthanasies ou moins par an.

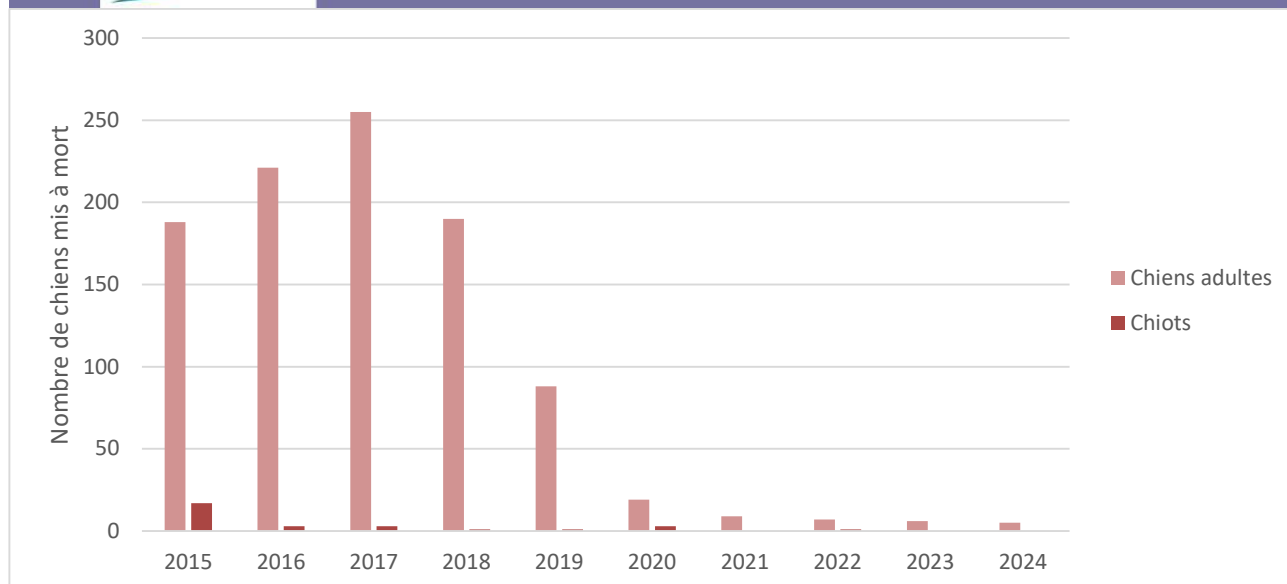


Figure 28 : Nombre de chiens euthanasiés de 2015 à 2024

La figure 29 montre le nombre de chiens adoptés de 2015 à 2024. Le nombre d'adoptions de chiens fluctue légèrement entre 2015 et 2018. Ensuite on observe une tendance à la baisse entre 2019 et 2024 à l'exception d'un petit pic en 2022. Le nombre d'adoptions de chiots fluctue légèrement entre 2015 et 2024 et ne suit pas nécessairement la même tendance que celle des chiens adultes.

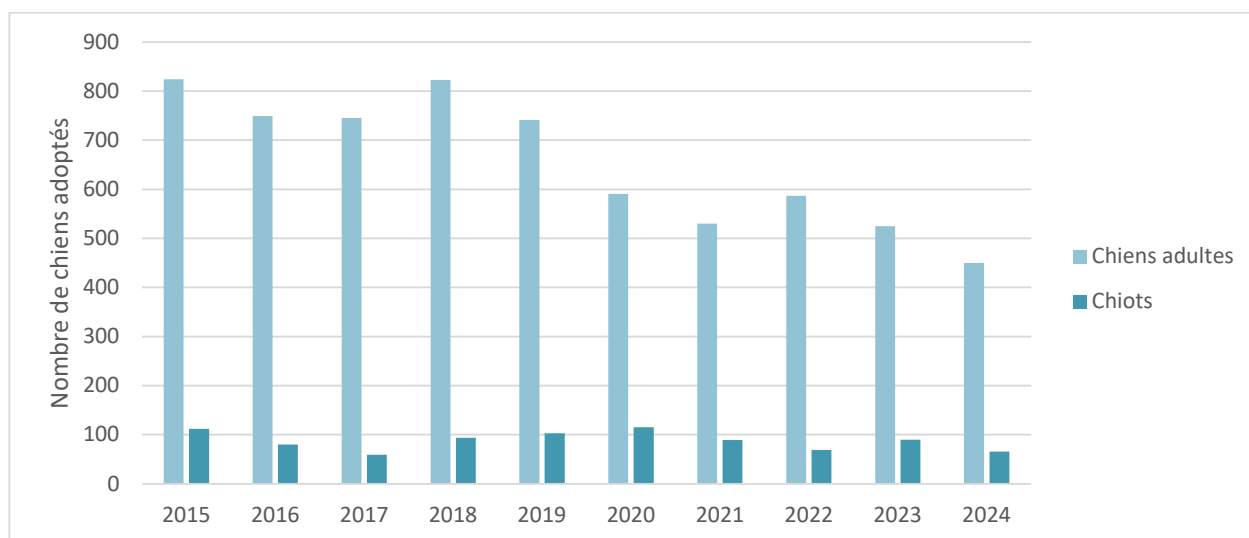


Figure 29 : Nombre de chiens adoptés de 2015 à 2024

Le tableau 10 montre les proportions de chiens adoptés et euthanasiés par rapport aux chiens qui étaient disponibles, en théorie, à l'adoption de 2018 à 2024. En 2024, la quasi-totalité des chiens adoptables ont été adoptés tandis que la proportion d'euthanasies de chiens disponible à l'adoption stagne à un niveau très bas depuis 2020.

Tableau 10: Pourcentages de chiens disponibles qui ont été adoptés et mis à mort

Années	Pourcentages de chiens disponibles qui ont été adoptés	Pourcentages de chiens disponibles qui ont été euthanasiés
2018	79%	17%
2019	79%	8%
2020	91%	3%
2021	83%	1%
2022	92%	1%
2023	87%	1%
2024	97%	1%

La figure 30 montre l'évolution du nombre de chiens rendus à leur propriétaire de 2015 à 2024.

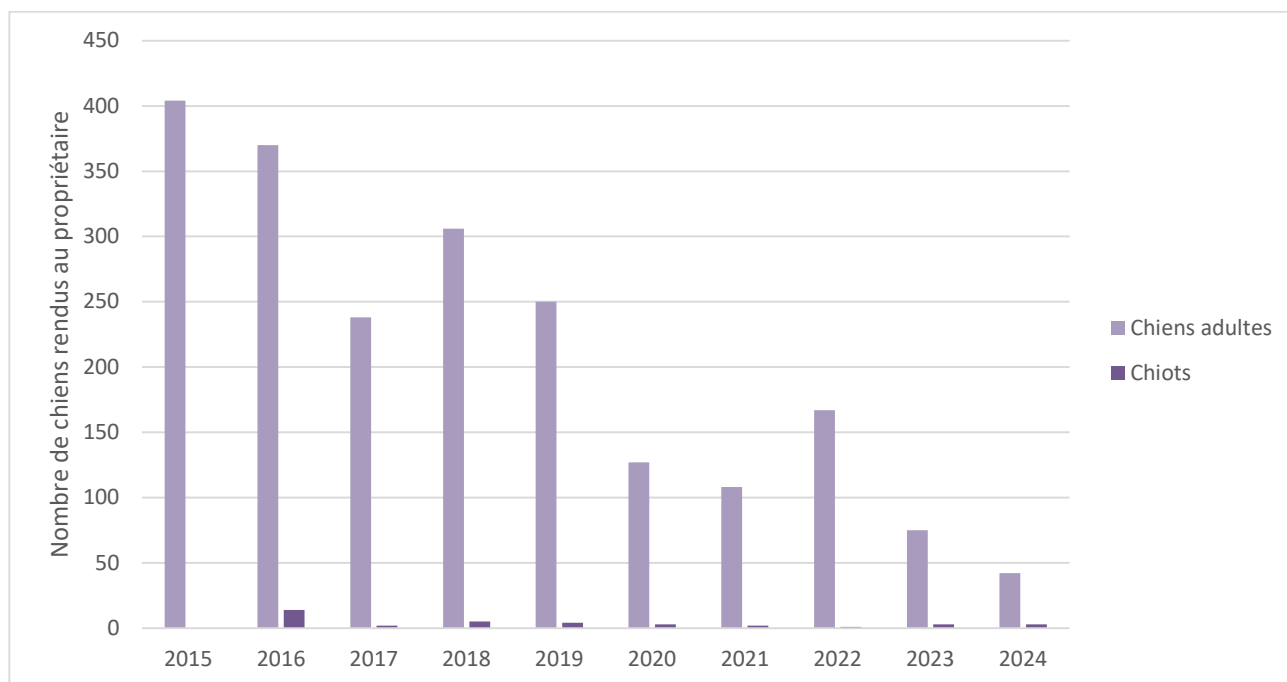


Figure 30 : Nombre de chiens rendus à leur propriétaire entre 2015 et 2024

Le tableau 11 montre l'évolution du pourcentage de chiens qui ont déjà été identifiés à leur entrée dans le refuge de 2016 à 2024. Le faible taux de chiens déjà identifiés à l'entrée du refuge en 2016 peut s'expliquer par les données incomplètes fournies par certains refuges cette année-là. En 2018, la diminution du pourcentage est principalement due à des erreurs dans le comptage de chiens arrivés en étant déjà identifiés dans l'un des refuges. Après 2018, le taux de chiens déjà identifiés fluctue entre 72% et 81%.

Tableau 11 : Les pourcentages de chiens déjà identifiés à l'entrée du refuge de 2016 à 2024

Années	Pourcentage de chiens déjà identifiés à l'entrée du refuge
2016	50%
2017	71%
2018	66%
2019	77%
2020	75%
2021	73%
2022	72%
2023	81%
2024	75%

11. Conclusion

En conclusion, en 2024, les neuf refuges de la Région de Bruxelles-Capitale ont recueillis 2473 animaux domestiques. Les animaux recueillis sont principalement des chats, des chiens et des oiseaux, dans des proportions sensiblement différentes aux années précédentes. Cela est principalement lié à la grande diminution d'oiseaux domestiques recueillis.

Les refuges accueillant les chats ont connu en 2024 leur taux d'occupation le plus haut entre juillet et octobre avec un pic en août. L'adoption est toujours de loin la première destination de sortie des chats. En 2024, les chats sont arrivés aux refuges principalement car ils étaient errants, abandonnés ou cédés par leur propriétaire. Le nombre de chats recueillis a sensiblement diminué par rapport à 2023. La proportion de chats arrivant déjà stérilisés aux refuges a légèrement diminué cette année, probablement en raison de la plus grande proportion de chats errants arrivés aux refuges.

Le nombre d'arrivées de chiens dans les refuges décroît faiblement tout au long de l'année à l'exception de deux petites remontées en août et en novembre. L'adoption est toujours de loin la principale destination de sortie des chiens avec 97% des chiens adoptables qui ont été adoptés. En 2024, les chiens sont arrivés aux refuges principalement car ils ont été cédés par leur propriétaire, qu'ils étaient errants ou abandonnés. Le nombre total de chiens recueillis a chuté d'un tiers par rapport à l'année précédente. La proportion de chiens arrivant déjà stérilisés aux refuges a légèrement diminué par rapport à l'année 2023.

Depuis 2019, le nombre total d'animaux recueillis par les refuges est en baisse, avec une diminution marquée de 37 % en 2024 par rapport à l'année précédente. Cette tendance s'explique par plusieurs facteurs :

- **Oiseaux**: Leur nombre a chuté de 84 % en 2024, principalement parce que le refuge qui en recueillait le plus a restreint ses conditions d'admission, préférant se concentrer sur les oiseaux sauvages et ne prenant plus, parmi les oiseaux domestiques, que les cas extrêmes (oiseaux à mettre à mort, trouvés anonymement, ou amenés par la police/pompiers faute de place dans les autres refuges) ;
- **Chats** : Leur diminution, amorcée dès 2019, est liée :
 - à l'obligation légale de stérilisation introduite fin 2017-début 2018 ;
 - à la perte d'agrément de deux petits refuges pour accueillir des chats ;
 - à des changements opérés dans les refuges (fin de l'euthanasie de convenance, rénovations, baisse de capacité, arrêt des conventions avec les communes, manque de moyens humains et financiers).
- **Chiens** : La baisse est aussi liée à des transformations dans les refuges :
 - La fin des euthanasies de convenance dans un des refuges qui accueille les chiens ;
 - Les travaux de rénovation ;
 - L'occupation de place durant de longues durées due à l'accueil d'animaux confiés par la police et jugés dangereux par cette dernière ;
 - La fin des conventions entre certains refuges et les zones de police.

La baisse du nombre d'animaux recueillis s'explique donc par une combinaison de facteurs légaux, organisationnels et financiers touchant notamment les plus importants refuges.